

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 521

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

122 poètes et 14 poétesses

actes de l'Hospice, des comptes de l'institution étaient ouverts chez le banquier, le régisseur gérait une partie des immeubles et l'architecte avait reçu des mandats.

Il faut ajouter que le directeur de l'Hospice, Charles Schaeffer, n'était pas en reste. En 1973, il acquiert pour 80.000 francs une vieille maison campagnarde à Avusy, propriété de l'Hospice. Mais au lieu de la retaper de ses mains comme il avait prétendu le faire, il la revend une année plus tard pour 120.000 francs. Les trois commissaires socialistes se rebiffent et l'affaire sort dans la presse; le directeur doit restituer Fr. 22.000 à l'Hospice.

Si l'Hospice général accepte bien volontiers le bénévolat des membres de sa commission administrative, il paie par contre largement ses cadres; le directeur-bricoleur touche plus de 110.000 francs l'an, ce qui ne l'empêche pas de loger pour un prix social dans un appartement de l'Hospice. D'ailleurs la commission, si elle discute ferme des salaires du personnel, ne s'occupe pas de ceux des cadres...

UN NOUVEL ESPRIT ?

Prochainement l'Hospice général va reprendre les activités du Bureau central d'aide sociale, qui lui, voue son attention aux Confédérés et aux étrangers. A cette occasion l'aide de l'Etat sera accrue et son contrôle plus étendu; le personnel sera représenté au sein de la commission administrative. Si l'on ajoute qu'un nouveau directeur vient d'être désigné en la personne de Guy Perrot, longtemps secrétaire des Unions chrétiennes, on peut espérer un nouvel esprit dans la principale institution sociale genevoise et un examen attentif de ses structures – sur-développement de son administration centrale parfois sous-occupée face à un personnel sur le front dont le dévouement n'est pas toujours considéré à sa juste valeur –.

Assez injustement, je m'en étais pris à *La Nouvelle Littérature romande*, de Gsteiger, et à *l'Encyclopédie du Pays de Vaud* (Les Arts II), leur reprochant des omissions et des erreurs (reprochant même *par erreur* à la seconde de confondre le romancier Borgeaud et le peintre du même nom!). Or elles brillent d'un vif éclat, comparées à *La poésie française depuis 1950 une anthologie* (aux éditions de La différence). Je fais donc amende honorable.

Un festival, ce lourd pavé de 544 pages! Passons sur le côté "cossu": – la mise en page fâcheuse, la couverture glacée, le papier semicouché – on croyait ce goût pour le luxe "bourgeois" le péché mignon de certains éditeurs suisses. D'indéniables richesses, certes (le contraire serait étonnant!), mais un festival quand même!

Frappé tout d'abord par le fait qu'en regard de 122 poètes, on ne compte guère que 14 poétesses. Une fois de plus, Monique Laederach a raison, qui disait la plus grande difficulté qu'ont les "femmes de lettres" (et les peintres! et les graphistes!) à se faire reconnaître; le peu de cas qu'en font trop de critiques et d'historiens de la littérature. Et comme la présente anthologie suit la tradition bien "française", qui veut qu'à Paris on ignore dans une large mesure ce qui se fait hors de France, le résultat est qu'on ne rencontre pas une poétesse de notre pays: ni Anne Perrier (Prix Rambert), ni Monique Laederach (Prix Schiller), ni Pierrette Micheloud. Ni Vio Martin, dont Monsieur Chessex (pas Robert: l'autre) disait fort justement: "Je veux dire que je ne connais pas grand-chose qui approche (son) écriture en finesse, en délicatesse. Ce qui m'émerveille, c'est que ces poèmes si fins ne sont jamais mièvres. Au contraire, je les trouve robustes et

fins à la fois (...) comme ces très anciennes porcelaines de Chine qui défient les mains les plus lourdes." Mais être une femme et être Suisse(sse), si j'ose dire, c'est trop pour un seul homme!

A dire vrai, il faut bien avouer que les poètes ne sont pas beaucoup mieux partagés: en tout et pour tout Aubert, Chappaz, Chessex, Dodel et Voisard – on s'en félicite pour eux. Mais ni Giauque, ni Haldas, ni Pache, ni Roud, ni Schlunegger, ni Tâche, ni Trolliet – j'en passe et des meilleurs... Ni Jaccottet, sur lequel le préfacer daigne toutefois s'expliquer: "Philippe Jaccottet, qui me déçoit par la platitude de sa pensée et la mollesse de son vers..." (!!??)

Allons, voilà qui est entendu: l'honorable ne sait pas lire. C'est ce qu'on nomme *imbécillité* ("Imbécile: faible d'esprit; dont le développement s'est arrêté avant l'acquisition de la lecture". – *les dictionnaires*).

Passons à un autre sujet: Avez-vous lu *Le Tourment et l'Infini*, de Mireille Buscaglia? (*L'Age d'Homme*) Pour vous consoler de tant de sottises, je retranscris ici le poème intitulé

Noces

"Chaque jour
le tourment
remue la cendre vive
ranimant la brûlure
infinie
qui me lie à la nuit
au ciel errant
semé
d'ardentes larmes
à la terre fidèle
qui sous le voile noir
épouse le soleil."

A lire, à acquérir....